

Dans le cadre du séminaire des personnels de direction de l'enseignement technique agricole public français « Entre peurs et espoirs, comment se ressaisir de la science et la faire partager à nouveau ? »

LES NOUVEAUX RAPPORTS HOMME-ANIMAL

Par Jean-Pierre Digard, anthropologue, Directeur de recherche émérite au CNRS.

OCTOBRE 2008

Cette intervention de Jean-Pierre Digard s'est déroulée dans le cadre du séminaire des personnels de direction de l'enseignement technique agricole public français intitulé « Entre peurs et espoirs, comment se ressaisir de la science et la faire partager à nouveau ? », organisé, les 13 et 14 octobre 2008, par la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Pêche (DGER). Des journées co-conçues et animées par la Mission Agrobiosciences.



<http://agriculture.gouv.fr/>
<http://www.educagri.fr/>



www.agrobiosciences.org

LES NOUVEAUX RAPPORTS HOMME-ANIMAL

« *Entre peurs et espoirs : comment se ressaisir de la science et la faire partager à nouveau ?* ». Tel était l'intitulé du séminaire des personnels de direction de l'enseignement technique agricole public organisé par la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche, les 13 et 14 octobre 2008. Dans le cadre de la seconde journée, intitulée « *Eclairages sur la société : éthique et force des représentations* », l'anthropologue Jean-Pierre Digard était invité à présenter les nouveaux rapports entre les hommes et les animaux. Posant d'emblée la distinction entre des relations *effectives* d'élevage, les relations *effectives* avec les animaux de compagnie et celles *fictives* portées par les mouvances de défense du droit des animaux, l'homme expose, pour chacune d'elles, les changements qui ont affecté ces différents types de rapports. Une évolution marquée, entre autres choses, par l'émergence de la notion de bien-être animal.

JEAN-PIERRE DIGARD



Directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'UMR « Mondes iranien et indien », Jean-Pierre Digard est spécialiste en anthropologie de la domestication animale et en ethnologie des sociétés tribales et nomades du Moyen-Orient, tout spécialement de l'Iran. Il a enseigné notamment à l'École de Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), à la Sorbonne nouvelle et à l'Université d'Aix en Provence. Il a en outre été directeur de l'UPR « Sciences sociales du monde iranien contemporain » du CNRS (1981-1993), président de la section d'anthropologie du Comité national de recherche scientifique (1995-2000) et membre du Comité d'orientation scientifique et technique des Haras nationaux (1995-2006) et du conseil scientifique de l'Institut français de recherche en Iran (1979-2000). Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole, lauréat du Prix de l'Académie vétérinaire de France, il est l'auteur de nombreux articles publiés dans des revues scientifiques (*Etudes rurales*, *l'Homme*...) et de plusieurs ouvrages parmi lesquels « *Une Histoire du cheval. Art, techniques sociétés* » (Actes Sud, 2004, 2007), « *Les français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société* » (Fayard, 1999 ; Hachette, 2005) et « *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion* » (Fayard, 1990, 2009). Fréquemment sollicité à propos des rapports homme-animaux, il était, par exemple, l'un des invités, en mai 2006, du colloque de l'Observatoire Cniel des Habitudes Alimentaires (OCHA) « *L'Homme, le mangeur, l'animal : qui nourrit l'autre ?* ».

L'INTERVENTION

Jean-Pierre Digard. La question de savoir s'il existe aujourd'hui des *nouveaux* rapports entre l'homme et l'animal demande que l'on s'arrête un instant sur l'examen des réalités sociologiques concrètes de notre société.

L'observation de la société occidentale permet de repérer *trois types principaux* de rapports aux animaux, qu'il convient de distinguer soigneusement : 1) des relations *effectives* d'élevage et d'utilisation d'« animaux de rente » ou, plus largement d'« animaux d'utilité », relations qui sont généralement le fait de professionnels ; 2) des relations *effectives*, à dominante affective, avec des « animaux de compagnie », relations qui sont le plus souvent le fait d'amateurs ; 3) des relations *fictives*, imaginées et conçues comme un idéal à atteindre par divers courants militant pour une « cause animale » (car il y en a plusieurs), courants que nous qualifierons ici d'animalitaires et/ou d'animalistes (mots construits par analogie avec humanitaire et humaniste).

Quels sont les changements qui, ayant affecté ces trois types de rapports, pourraient justifier que l'on parle aujourd'hui de « nouveaux rapports » aux animaux ?

1) *Les transformations de l'élevage.* Dans un contexte dominé par la nécessité de reconstruire l'économie détruite par la guerre de 39-45, l'élevage traditionnel, familial et polyvalent des années 1950, s'est concentré (les éleveurs représentent aujourd'hui moins de 1% de la population française), intensifié, industrialisé (le nombre des élevages hors-sol est en progression constante) et spécialisé (susitant la formation de filières viande bovine/lait, poulet de chair/poules pondeuses, etc., distinctes). Les changements intervenus par ailleurs dans le mode de vie des Français n'ont fait qu'amplifier cette évolution : même si la consommation de viande par personne n'a que faiblement augmenté, la population française est passée, elle, de 40 millions après la guerre à près de 70 millions aujourd'hui, ce qui a entraîné, tous comptes faits, un doublement de la consommation totale de viande en France entre 1950 et 2006. Cette transformation a affecté les rapports hommes-animaux, qui sont devenus moins individuels, plus impersonnels, au point, parfois, d'entraîner du stress, tant chez les personnels que chez les animaux, soumis les uns comme les autres à une forte pression productiviste.

2) *L'évolution du phénomène « animaux de compagnie ».* Le nombre de ces animaux a augmenté (en France, ils sont aujourd'hui plus de 50 millions dont 9 millions de chats et 8 millions de chiens) comme a augmenté le nombre des foyers qui en possèdent (53%). Ce qui change aussi, c'est leur statut culturel : rien n'est trop beau ni trop cher pour eux (dans le budget moyen des ménages, la part des animaux de compagnie est égale à la part des transports en commun, avion et bateau compris), ils sont de plus en plus anthropomorphisés (c'est-à-dire perçus et traités comme des humains), ils font partie de la famille où ils sont traités comme des enfants (parfois mieux que les enfants) et sont même parfois, chez des personnes isolées, perçues comme des substituts d'enfant ou de conjoint. Mais, loin d'être uniquement un remède contre la solitude, ils font au contraire partie, avec la maison individuelle et le jardin, du « kit du bonheur parfait » de la famille moyenne. Le modèle dominant de l'animal de compagnie tend en outre à englober d'autres animaux : a) le *cheval* qui, depuis qu'il est passé de la sphère de l'utilitaire dans celle des loisirs, est devenu l'animal préféré après le chien et le chat ; b) la *faune sauvage*, sur laquelle se multiplient les documentaires animaliers montrant loups, ours, grands félins et requins comme de paisibles et inoffensives créatures, que l'homme, diabolisé, ne cesse de persécuter sans raison...

La comparaison entre les évolutions (1) et (2) fait apparaître une *hiérarchisation* très nette entre une élite animale (les animaux de compagnie) et une plèbe animale (les animaux de rente). Les premiers sont exposés et survalorisés avec ostentation, tandis que les seconds sont marginalisés, enfermés, dissimulés, ignorés. L'écart est amplifié par une tendance historique à la miniaturisation des animaux de compagnie et à la mastodontisation des animaux de rente. Par un phénomène de compensation bien connu, l'amour que nous prodiguons aux uns a pour fonction de nous déculpabiliser de ce que nous faisons subir à ceux que nous élevons à la seule fin de les tuer pour les manger. Et toute crise sur le front des animaux de rente entraîne une surenchère dans le traitement des animaux de compagnie : c'est peu après la crise de l'ESB et de la fièvre aphteuse, où les télévisions montrèrent l'incinération de troupeaux entiers, qu'apparurent le parfum pour chien *O my dog*, les défilés de mode pour chiens de la styliste Marie Poirier et le colloque au Sénat sur « Le chien citoyen »...

3) *Les mutations de la mouvance animalitaire et/ou animaliste.* Le monde de la protection animale est une nébuleuse complexe, qui comprend quelque 300 associations, qui vont des « Amis du tourteau » à la Société Protectrice des Animaux (SPA) fondée au milieu du XIX^e siècle. Le changement tient, ici, à trois phénomènes conjoints : a) *Le glissement progressif de la notion de « protection animale » conçue comme un devoir de compassion par l'homme, à la notion de « droits de l'animal » et même, pour les militants les plus radicaux, de libération animale au nom de l'« antisécisme ».* L'« antisécisme » est l'opposition au « spécisme », c'est-à-dire à l'attitude qui consiste à refuser aux autres espèces ce que l'on revendique pour la sienne. Selon ce principe, quiconque est opposé à la peine de mort pour les humains, par exemple, doit refuser l'abattage des animaux de boucherie, le piégeage des nuisibles, l'utilisation des insecticides, etc. La notion de « spécisme » est calquée sur celle de racisme au sein de l'espèce humaine. Or les deux notions n'ont rien de comparable : alors que le racisme tient son caractère monstrueux de la non-existence des races humaines, le spécisme est absurde, de manière symétrique et inverse, parce que les espèces existent, qu'elles ont un contenu biologique qui dresse entre elles des barrières génétiques généralement infranchissables. L'antisécisme est donc un choix philosophique, qui cherche à se justifier *a posteriori*, par des arguments scientifiques mal compris ou volontairement falsifiés : hommes et chimpanzés présentés comme presque semblables en vertu de leurs 98 % de gènes communs (ce qui méconnaît les différences entre gènes majeurs et gènes mineurs), « animal » toujours mis au singulier pour le poser en symétrique de l'homme (malgré l'existence de plusieurs dizaines de millions d'espèces animales, avec lesquelles il est inconcevable d'entretenir des rapports identiques), etc.

b) *La cause animalitaire est activement défendue auprès des autorités nationales et internationales par un lobbying à l'anglo-saxonne* extrêmement puissant, riche et organisé, ainsi que, sur le terrain, par des groupuscules radicaux hyperactifs, parfois très violents, au point d'être classés, aux États-Unis, comme la deuxième menace terroriste après l'activisme islamiste.

c) *Les idées protectionnistes rencontrent d'autant moins de résistance qu'elles se développent dans un milieu social et culturel majoritairement urbain, qui a oublié ses racines rurales et qui n'a plus la moindre idée de ce que sont les animaux et l'élevage.* Faute de résistance - à qui viendrait l'idée de militer pour les mauvais traitements aux

animaux ? -, l'idéologie animalitaire s'est peu à peu érigée en « politiquement correct », non d'ailleurs sans une certaine schizophrénie entre une opinion publique plutôt bienveillante envers les animaux et le comportement des consommateurs qui ne sont nullement prêts à payer plus cher pour des produits d'animaux élevés autrement. L'astuce stratégique du lobby protectionniste consiste donc à s'auto-proclamer porte-parole d'une majorité silencieuse... qui ne dément pas puisqu'elle est silencieuse et qu'au fond, rien de tout cela n'entre dans ses préoccupations prioritaires qui sont le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement et la santé.

En réalité, il n'existe aucune preuve de l'existence d'une « demande sociale » d'amélioration du sort des animaux d'élevage. Cette prétendue « demande sociale » n'est rien d'autre qu'une fiction, entièrement construite par les mouvements protectionnistes eux-mêmes, à partir de bribes d'opinions, souvent contradictoires, glanées ici et là, et sélectionnées selon des canons philosophiques et éthiques, par définition discutables, et relèvent de la croyance beaucoup plus que du raisonnement.

Ne peut-on concevoir un « juste milieu » ?

On pense ici à la préoccupation, devenue omniprésente, y compris dans les milieux de l'élevage, du « bien-être animal » (BEA). L'histoire du BEA (traduction controversée de l'anglais *welfare*) montre que cette notion résulte de la pression exercée par les mouvements protectionnistes sur des institutions (comme l'INRA) fragilisées ou en tout cas inquiétées par des accusations de productivisme contre nature. Par souci de « communication » externe, à des fins de restauration de leur « image », ces institutions se sont engouffrées - imprudemment, à mon avis - dans l'engrenage du BEA (par exemple, à l'INRA, tout projet de recherche concernant les productions animales doit comporter un volet BEA). Pourquoi cette précipitation est-elle imprudente ?

1) *Le concept de BEA est entaché d'anthropomorphisme* - certains militants parlent même du « bonheur » et de la « joie de vivre » des animaux -, il échappe à toute définition scientifique et est donc instrumentalisable à des fins militantes. Si le BEA correspond à un bon état de santé des animaux, cette notion n'est pas nouvelle : les éleveurs parlent depuis déjà fort longtemps d'animaux « en état » et aucun d'eux (à l'exception de quelques brebis galeuses comme il y en a partout, ou de professionnels en très grande détresse) ne serait assez stupide pour mettre sur le marché des

animaux pas en « état » qu'il risquerait de mal ou de ne pas pouvoir vendre ! Si c'est plus ou autre chose, qu'est-ce que c'est ? Comment pourrait-on savoir en quoi consiste le bien-être animal alors que les spécialistes de la santé humaine eux-mêmes ont renoncé à savoir ce qu'est le bien-être humain et ne parlent jamais que de « *bien-traitance* » (des enfants, des vieillards, des malades dans les structures d'accueil correspondantes) ? Cette notion de bien-traitance, qui fait référence à l'action exercée, est en effet infiniment préférable à celle de bien-être, qui se rapporte aux effets, difficiles à appréhender, présumés produits par l'action en question. Dans ce contexte d'incertitude, il faut une bonne dose d'inconscience voire de cynisme pour oser élaborer, par exemple en vue de labels de qualité de viandes, des critères de BEA pour le bétail européen (critères de satiété, de durée de sommeil, etc.) qui sont inconnus d'une grande partie de l'humanité...

2) *La notion d'un « juste milieu » représenté par le BEA risque de se révéler illusoire face à la logique du toujours plus, qui caractérise le militantisme animaliste.* Cette logique est la source d'une inévitable dérive extrémiste et anti-humaniste, qui pousse la demande de BEA à se muer en exigence (comme ce fut le cas aux Rencontres « Animal et Société »¹ du printemps 2008) de reconnaissance par le Code civil d'un statut particulier d'« être sensible » intermédiaire entre les personnes et les biens (avec les conséquences juridiques et économiques que l'on imagine), puis en revendication de « droits de l'animal » (voir la « Déclaration universelle des droits de l'animal » de 1978, obscène parodie de la Déclaration des droits de l'homme), qui entraîne, de même, les végétariens (opposés à la consommation de viande) à devenir végétaliens (opposés à la consommation de tout produit animal) puis véganiens (opposés à toute utilisation et élevage d'animaux), qui conduit, enfin, l'antispécisme à mettre en accusation et à diaboliser l'homme, et à se transformer ainsi en spécisme anti-humain.

Que faire ?

En résumé, on se trouve donc en présence de trois postures : 1) les pratiques et discours des professionnels des animaux qui savent de quoi ils parlent mais qui sont minoritaires ; 2) la vision d'urbains qui ont tendance à voir tous les animaux, y compris la faune sauvage, sous les traits de leurs animaux familiers ; 3) les discours idéalistes et

culpabilisants et l'activisme de militants animalitaires et animalistes, ultra-minoritaires, mais qui contribuent à faire passer, auprès d'un public mal informé, les éleveurs pour des tortionnaires d'animaux et les autres pour des complices silencieux et passifs de la « barbarie »...

Or il n'existe aucune raison *objective* de favoriser cette dernière posture, qui n'a déjà que trop progressé, compte tenu de son caractère ultra-minoritaire. Il y a au contraire toutes les raisons de s'y opposer, en vertu d'un *principe de réalité* simple qui est celui-ci : ce qui ne va pas dans le sens de l'intérêt de l'homme n'a aucune chance d'être adopté et de s'inscrire dans la durée. Ce principe est fondé sur le constat de la *supériorité de l'espèce humaine* par rapport aux autres espèces. Cette supériorité, résultat d'une évolution étalée sur 25 millions d'années, n'est pas un credo créationniste, mais un constat scientifique. L'évolution n'est pas une théorie, mais un fait. Entre les animaux et l'homme, il y a certes une continuité biologique, mais aussi un saut cognitif. Que cela plaise ou non, même les plus « intelligents » ou entraînés des chimpanzés ne connaissent ni langage articulé, ni arts, ni sciences, ni philosophie, ni système politique construit. Seule l'espèce humaine détient, en raison d'aptitudes qu'aucune autre espèce ne possède, la faculté de modifier, de détruire ou de sauvegarder son environnement. Seule l'espèce humaine peut se concevoir des droits et des devoirs, notamment vis-à-vis de la nature et des animaux. En particulier, il faut résister à la conception pessimiste, partielle et partielle, de l'homme comme un éternel prédateur, grand destructeur de la biodiversité, qu'un certain « politiquement correct » tend actuellement à diffuser : certes, l'homme a beaucoup détruit, volontairement (destruction de prédateurs) ou involontairement (par sa progression démographique même). Mais l'objectivité oblige à reconnaître qu'il a aussi beaucoup protégé (réserves, parcs naturels, etc.) et même produit de la biodiversité (nombreuses races d'animaux domestiques). La seule manière réaliste d'envisager la question de nos rapports aux animaux consiste donc à se poser la question suivante : qu'est-ce que l'homme (entendu comme espèce, c'est-à-dire au sens d'hommes actuels *et* d'hommes futurs) a *intérêt* à faire ou à ne pas faire aux animaux ?

1 <http://www.animaletsociete.fr/>

La réponse à cette question est : *changer ou améliorer ce qui peut l'être, certainement ; mais, tout aussi certainement, en ne partant pas de positions défensives ou de questionnements dictés par la pression animaliste.* Précisons :

1) La protection que nous devons aux animaux (ou du moins à ceux qui ne représentent pas une menace avérée) découle d'un élémentaire devoir de solidarité envers nos descendants. Nous ne devons aucun droit aux animaux en tant qu'individus, sensibles ou non. La seule protection des animaux qui s'impose à nous, car la seule *vitale* à grande échelle et dans la longue durée, est celle qui concerne les *populations* animales, espèces naturelles ou races domestiques, dont la disparition entamerait la biodiversité dont notre avenir commun dépend en grande partie. Il faut aussi savoir que la sauvegarde de la biodiversité passe par l'éradication de certains animaux, car une espèce protégée représente souvent un nuisible potentiel (cf. le cormoran, l'ibis sacré, le loup, l'ours, etc.). Elle passe aussi par la boucherie chevaline sans laquelle les races de chevaux de trait seraient condamnées à plus ou moins court terme.

2) La situation des éleveurs est déjà difficile, leur métier particulièrement contraignant, leur niveau de vie en baisse. Il est ignoble, en plus, de les culpabiliser en faisant peser sur eux le soupçon de maltraiter leurs animaux. Il faut donc les soutenir contre ces attaques et les aider à effectuer au mieux leur métier : le stress des animaux dans certaines conditions d'élevage est aussi le leur. Et comme le reconnaît lui-même l'un des plus ardents avocats de la recherche sur le BEA, « une insistance trop exclusive sur le bien-être animal risque de compromettre le bien-être de l'éleveur ».

3) La dénonciation des excès des uns ne doit pas faire oublier les excès des autres. L'homme n'a pas intérêt à maltraiter des animaux ni à leur imposer des conditions d'élevage ou de sélection (hypertypes) contraires à leur bien-traitance à court terme et à la survie même de certains élevages à long terme : c'est nuisible à la santé animale comme à la santé humaine, y compris psychique ; c'est un signe d'incompétence et de manque de professionnalisme ; c'est économiquement contre-productif (à cet égard, certains élevages traditionnels ne valaient guère mieux que certains élevages industriels). Pour les animaux de compagnie, les méfaits de l'anthropomorphisme imposent quant à eux un rappel au devoir de *respect des animaux pour ce qu'ils sont*.

4) Dans le domaine de l'action à court et à moyen terme, il faut privilégier les mesures incitatives et l'information plutôt que les règlements, lois et mesures répressives que réclament (souvent pour des motifs qui ne sont pas désintéressés) les mouvements protectionnistes - règlements, lois et interdictions que leur l'accumulation, leurs redondances et parfois leurs contradictions rendent parfois inapplicables.

Cette information doit cibler principalement la population, majoritaire, concernée directement ou indirectement par le phénomène « animaux de compagnie », pour lui faire comprendre que le statut d'animal de compagnie - le seul qu'elle connaisse - est un statut très particulier, qui ne saurait être étendu à tous les animaux, et un statut qui n'est pas toujours aussi enviable qu'elle le croit : traiter un animal pour ce qu'il n'est pas (en l'anthropomorphisant ou en voyant en lui un substitut d'enfant, par exemple) est une forme de maltraitance et une cause de troubles de comportement de plus en plus fréquente - d'où l'éclosion, relativement récente, de la spécialisation de « vétérinaire comportementaliste ».

5) À cet égard, les organismes publics, les organisations professionnelles et les établissements d'enseignement public sont investis de responsabilités particulières. Un exemple récent : à la suite d'un sondage de 2006 commandité par les Haras nationaux et la FIVAL (Fédération interprofessionnelle du cheval de sport et de loisir) qui montrait que les Français s'intéressent plus à la fréquentation du cheval qu'à l'équitation proprement dite - ce que les sociologues savaient déjà depuis longtemps ! -, les Haras ont développé une campagne de « communication » sur le thème : « si l'on veut exploiter ce marché, il faut s'inscrire dans la stratégie de consommation porteuse du moment », c'est-à-dire produire du cheval de compagnie ! Même tonalité dans la revue *Productions Animales* de l'INRA (vol. 21, n° 1, 2008, n° spécial anniversaire) : l'évolution du statut de l'animal, dans une société qui a perdu ses racines rurales et a pour unique référence l'animal de compagnie, va forcément « impacter » les pratiques d'élevage ; cette évolution imposerait donc de construire des concepts de bien-être animal intégrant la santé, d'élaborer de nouveaux systèmes d'élevage, de revoir le rôle de l'animal dans l'expérimentation animale, de construire un dialogue avec la société, etc. Ces faits illustrent bien la pusillanimité des instances dirigeantes de certaines filières animales, qui se laissent bluffer par le discours animaliste, au

point de l'inclure dans une stratégie « marketing ». Osons une comparaison : imaginons que, constatant le gouffre qui sépare la culture des professeurs de lettres et celle des élèves des ZEP, le ministère de l'Éducation nationale décide d'enseigner désormais le « neuf-trois » au lieu du français dans les lycées et les collèges, et de remplacer Molière et Hugo par Doc Gynéco et NTM dans les programmes du secondaire. Ce serait évidemment absurde. C'est néanmoins ni plus ni moins ce que les Haras nationaux et l'INRA suggèrent de faire : puisque le modèle animal dominant dans la société occidentale est celui de l'animal de compagnie, faisons des animaux de rente dont la production et l'utilisation (si tant est qu'il soit encore possible d'« utiliser » de tels animaux) ne serait plus régie que par les exigences de son « bien-être » ou, plus exactement, de la représentation que les hommes s'en font (cf. certaines normes européennes récentes pour le transport des animaux²). Ce suivisme démagogique n'a rien de bon : à toujours tout aligner sur les attentes du plus grand nombre, surtout dans des domaines techniques très spécialisés comme les productions animales, on finit par tirer tout et tout le monde vers le bas.

Il faut au contraire ne pas craindre de dire la vérité, même si elle est difficile à entendre (cf. la boucherie chevaline comme condition de la sauvegarde des races équines de trait). La vérité, en l'occurrence, c'est :

- 1) que les animaux domestiques, aujourd'hui en Europe occidentale, manquent moins de « bien-être » que de débouchés économiquement rentables et viables ;
- 2) que les débouchés, pour les animaux domestiques, ce sont des produits et/ou des utilisations ;
- 3) qu'il ne saurait y avoir d'utilisations des animaux domestiques sans contraintes pour ceux-ci - ainsi, d'ailleurs, que pour les personnes qui les élèvent et les utilisent. Le but à atteindre est de diminuer ou de rendre supportables ces contraintes. Tout le reste n'est que littérature à l'eau de rose.

²http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/transport/index_fr.htm